

**CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE COUESNON MARCHES DE BRETAGNE**  
**CR DU 15/05/2018 6 MAISON DU DEVELOPPEMENT ANTRAIN**

**Présents** : BELLOIR Daniel, BLAISE Françoise, BLANC Patrice, BOULAY-BECK Dominique, CHAMPAGNAC Joël, CLOSSAIS Mélanie, COSTARD Jean-Christophe, LOHIER Raymonde, PETAULT Yannick, RIMASSON Maurice-Victor, TAS Nathalie, TURMEL Jean-Louis.

**Excusés** : HUBERT Pascal, LOUAPRE Louis, LHONORE Michel, POMMEREUL Jean-François, RICHER Claude (*remplacé par J-L TURMEL*)

**Absents** : FERTE Frédéric, GAILLARD Gilbert

**1. OBJET : PREMIERES REFLEXIONS SUR LES AXES DE TRAVAIL DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT.**

**Objectifs de la rencontre** : dégager des axes de travail pour le conseil de développement, en laissant chaque groupe thématique réfléchir aux éléments qui lui semblent importants dans son domaine, suite aux présentations sur le CEREMA du jeudi 26 avril et des documents de travail fournis.

Les groupes de thématiques choisissent de se concerter pendant 1h avant de faire une restitution de leurs réflexions aux autres groupes et d'en débattre.

**2. TRAVAIL EN GROUPE :**

**Les groupes se réunissent en salles séparées pour discuter des axes à travailler :**

- Groupe Ecologie, Environnement et Aménagement du territoire : D. BELLOIR (responsable), J-C COSTARD, M-V RIMASSON.
- Groupe Economie, Emploi, ESS et Tourisme : Y. PETAULT, (responsable), B. PATRICE, J. CHAMPAGNAC, J-L. TURMEL (*remplace C. RICHER*) R. LOHIER.
- Groupe Education, Culture et Citoyenneté : F. BLAISE (responsable), D. BOULAY-BECK, M. CLOSSAIS, N. TAS.

Ce groupe est accompagné d'un intervenant de la communauté de communes pour compléter ses connaissances sur le Pôle solidarité, culture et jeunesse : Emmanuel Bazire, Responsable Enfance Jeunesse.

**3. RESTITUTION :**

Après une heure d'échange les groupes présentent les axes de travail qui leur sont parus importants. Chaque groupe a proposé plusieurs axes de réflexion à débattre avec les autres membres.

**Propositions du groupe 1 : Environnement, Ecologie et Aménagement du territoire :**

Deux grands axes concernant l'aménagement du territoire sont mis en avant :

- **La question des mobilités partagées avec l'usage du covoiturage sur le territoire.**  
Partant du constat que les infrastructures de covoiturage sur le territoire semblent soit mal connues soient insuffisantes au regard des espaces de covoiturage « sauvage » que l'on trouve sur le territoire, le groupe pense qu'il est important de travailler sur ce sujet. Il propose de faire un état des lieux des infrastructures existantes, des habitudes et flux des usagers et de

leurs attentes pour pouvoir proposer un plan d'amélioration des infrastructures de covoiturage sur le territoire.

- **La question de l'accès au numérique** est également apparue comme importante au groupe qui souligne qu'au-delà d'améliorer l'accès pour tous au numérique, prioriser l'accès internet très haut débit (dont la fibre) aux entreprises est essentiel pour le territoire. En lien avec le diagnostic CEREMA, le groupe sait qu'une politique de Couesnon Marches de Bretagne sur l'accès fibre pour les zones d'activités est déjà en place et il serait intéressé pour une consultation sur ces éléments et voir ce qu'il peut apporter à l'initiative.

Au niveau de l'écologie : un grand axe mis en avant, **les énergies renouvelables**.

- Les membres du groupe soulignent l'importance de la vulgarisation autour des énergies renouvelables, et du développement durable, qui est déjà en place sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne mais qui d'après les expériences des membres, peine à attirer beaucoup d'habitants. Le conseil de développement pourrait participer à cette opération d'information autour des énergies renouvelables et du développement durable en aidant Couesnon Marches de Bretagne à mettre en place des formules plus adaptées au territoire (formule soirées sur un même thème dispersées dans les points clef du territoire notamment), et à aller vers les populations pour les motiver sur le sujet. Cela permettrait de participer aux enjeux mis en avant dans le plan Climat, dont quatre membres du conseil ont été conviés au comité technique.

Au niveau de l'environnement un axe a été soulevé :

- Mise en avant de l'importance de l'agriculture dans le secteur : **développement de l'agriculture (aux pratiques durables et ou biologiques), des circuits courts** et des produits labellisés sur le territoire.  
Il est souligné que ce dernier axe rejoint les préoccupations du groupe thématique Economie, Emploi, ESS et Tourisme.

Le groupe Environnement, Ecologie et Aménagement du territoire n'ayant que la moitié de ses membres présents, il propose une nouvelle rencontre avec l'ensemble du groupe pour affiner le sujet et choisir un axe principal de travail.

### **Propositions du groupe 2 : Economie, Emploi, ESS et Tourisme :**

Le groupe thématique sur l'économie met en avant 3 axes importants :

Premier axe de préoccupation : **le maintien des populations dans le territoire**.

- Le groupe est inquiet des baisses de population jeune et se pose les questions de ce qui, à terme, peut maintenir une population jeune et familiale sur le territoire. Comment aider les populations à s'installer ? Quels éléments mettre en place pour faciliter l'accès à l'emploi des conjoints de salarié ?
- Réflexion de N.TAS : **le maintien des populations est un sujet large qui touche tous les groupes de réflexion. Il serait plus judicieux d'en faire l'enjeu central des trois groupes thématiques** et que chacun développe un axe de travail précis qui permettrait d'atteindre ce but.

Un second axe de préoccupation mis en avant concerne **l'emploi agricole sur le territoire**

- Il apparaît au niveau départemental un manque de main d'œuvre dans le domaine agricole, qui commence à toucher le territoire. Les membres du groupe se posent deux questions : Comment orienter les formations des jeunes dans ce secteur et leur donner envie de venir sur le territoire ?  
Comment les accompagner dans l'insertion sur le territoire ?  
En lien avec la chambre de commerce par exemple.
- Sur ce sujet, réaction de **D. BELLOIR qui rappelle que les effectifs scolaires dans les formations agricoles sont très haut et que le problème n'est peut-être pas la formation mais l'intégration à l'emploi.** P. BLANC fait effectivement remarquer que les jeunes récemment formés quittent le territoire pour aller travailler, alors que leur profil est recherché sur place. **J-L. TURMEL met en avant l'importance de faire communiquer l'employeur pour aller chercher la main d'œuvre** qualifiée du secteur. Parle de la **politique de la « marque employeur »** de la CCI : dispositif de formation des employeurs à la communication vers les employés aux profils recherchés.

La troisième axe soulevé le groupe concerne le tourisme sur le territoire.

- **Volonté de travailler avec l'office de tourisme à l'amélioration des structures de tourisme vert sur le territoire** : voie verte, location de vélo en lien avec le point d'attraction qu'est la Baie du Mont Saint Michel. Permettrait de fixer une population touristique avec des activités qui rayonnent autour des hébergements du secteur qui sont déjà nombreux.

### **Propositions du groupes 3 : Education, Culture, Jeunesse et Citoyenneté :**

Une première réflexion s'est posée sur **l'harmonisation du pôle enfance jeunesse.**

- Les membres du groupe constatent que contrairement au pôle culture et lecture publique dont l'harmonisation semble en bonne voie suite à la fusion, **le pôle enfance jeunesse conserve deux modes de fonctionnement distincts (régie et SPL) qui bloquent le processus d'harmonisation sur le territoire.** Le groupe est favorable à la **proposition d'audit du service envisagée dans le bilan d'activité 2017** du pôle enfance jeunesse et se demande pourquoi il n'a pas été mis en place, cela étant une bonne solution pour faire un bilan impartial des points forts et faibles des fonctionnements pour permettre aux élus de trancher en toute connaissance de cause.
- N. TAS souligne l'importance de cette donnée qui bloque l'accompagnement à la parentalité et de la jeunesse, qui a des répercussions sur les autres secteurs du territoire dont la question du maintien des populations mise en avant par le groupe Economie, Emploi, ESS et Tourisme.
- **Intervention de F. BLAISE qui propose que le conseil de développement s'adresse aux élus sur cette question d'harmonisation et de l'absence d'audit** pour avoir un état des lieux de la situation et contribuer à la réflexion sur l'harmonisation du service.

Une autre réflexion s'est posée à propos **du tissu associatif sur le territoire et ses moyens de coopération.**

- Suite à une proposition de D. BOULAY-BECK, le groupe propose un état des lieux du secteur associatif sur le territoire pour comprendre et améliorer les actions de ces acteurs majeurs du territoire.  
La question se pose de mettre en place un rassemblement des dirigeants associatifs pour faire un état des lieux du secteur et de ses attentes.

- Remarque de D. BELLOIR : sur les manques de mutualisation de moyens entre associations qui pourraient aider à diminuer les coûts (transport, matériel, salle...).

Après le tour de table des différents axes favoriser par les groupes thématiques plusieurs réflexions sont mises en avant :

- **Les groupes thématiques partent du principe que leur enjeu central de réflexion est le maintien des populations sur le territoire** et son attractivité pour les familles.
- **Le groupe Economie, Emploi, ESS et Tourisme, en lien avec ce qui été mentionné par N. TAS décide de se recentrer sur l'accès au travail des conjoints des salariés arrivants sur le territoire.** Quel parcours proposer aux nouveaux arrivants pour les couples ? L'idéal serait de lancer un travail de prospective sur ce qui existe et les attentes des salariés déjà sur le territoire en lien avec Couesnon Marches de Bretagne.  
Remarque de D. BOULAY-BECK : qui met en avant que plus largement c'est la question de l'accueil de proximité qui est en jeu. Il était plus simple lorsqu'il était géré par les mairies car l'EPCI est moins proche des populations. Question d'une structure d'accueil des nouveaux arrivants pour conseiller et orienter.
- **Le groupe culture jeunesse et citoyenneté décide de se réunir à nouveau pour prioriser les autres axes mis en avant** (aide à la parentalité, état des lieux de l'associatif...) **tout en gardant en priorité d'interpeller Couesnon Marches de Bretagne au sujet de la situation du Pôle enfance jeunesse.**
- **Le groupe Ecologie, Environnement, et Aménagement du territoire décide également de se retrouver en effectif complet pour dégager des axes de travail plus précis** et en lien avec l'idée de maintien des populations jeunes sur le territoire.

#### **4. ACTE EN FIN DE RENCONTRE :**

- Suite à une courte information sur les instances de gestion de la Baie du Mont Saint Michel, les membres recevront une note d'information concernant l'instance de gestion qui requiert deux membres du conseil de développement pour son conseil de gestion de la baie.
- Les groupes thématiques se rencontreront à nouveau la première quinzaine de juin pour affiner leurs réflexions mise en avant lors de cette rencontre.

Fait à Maen Roch  
Le 16/05/2018